Présence d'une puéricultrice un vendredi par mois

01 Octobre 2021

12 Novembre 2021

03 Décembre 2021

07 Janvier 2022

04 Février 2022

04 Mars 2022

01 Avril 2022

06 Mai 2022

03 Juin 2022

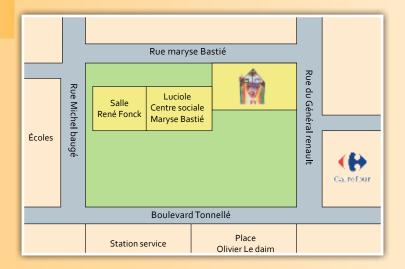


Le L.A.E.P est ouvert chaque première semaine des vacances scolaires

(sauf vacances de Noël)

de 14h à 17h

Plan d'accès



Maison des Familles 19 rue Maryse Bastié - Tours

Contacts: 02 47 38 25 58

Tous les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ainsi que tous les premiers vendredis du mois de 9h30 à 12h

Mail: maisondesfamilles@giraudeau-bastie.org













Centre Giraudeau **Bastié**



L.A.E.P

Lieu Accueil Enfant Parent



Année 2021-2022

Qu'est ce qu'un Lieu Accueil Enfants Parents ?

Le L.A.E.P offre un espace :



d'Ecoute de Parole de Rencontre de Jeux et d'Echanges

pour vous accompagner dans vos relations parents - enfants.



Le L.A.E.P est ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent qui reste avec eux.

Un temps d'histoires est proposé par un(e) accueillant(e) à 11h et à 16h.

Venir, selon quelles modalités?

Vous venez quand vous voulez, Vous restez le temps que vous voulez, Vous serez accueillis par au moins deux professionnels de la petite enfance et de la famille qui seront garants de la confidentialité de ce qui se vit dans le lieu.

Le prénom de l'enfant, son âge et le lien avec le parent qui l'accompagne seront demandés



Il n'y a pas d'inscription, ce lieu est gratuit

Règlement intèrieur du L.A.E.P

Ce règlement intèrieur garantit le respect des lieux et des personnes qui l'animent.

Il est affiché dans les locaux du L.A.E.P et sera remis à chaque famille lors de sa première visite.

Toute personne qui vient sur le L.A.E.P accepte le règlement intèrieur. Son non respect peut amener l'équipe du L.A.E.P à exclure temporairement ou définitivement une famille.

Chaque enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Ce dernier étant le garant du respect des lieux et des règles.

Votre enfant reste sous votre responsabilité pendant la séance. Vérifiez à ce sujet que vous possédez bien une Assurance Responsabilité Civile.

Les **parents aident** les accueillantes à installer et à ranger le matèriel utilisé pour les temps d'accueil.

Les parents apportent un nécessaire de change pour l'enfant et une tenue de rechange.

L'accueillante est garant du projet éducatif et pédagogique du L.A.E.P. Il/elle propose la participation à des activités et facilite la communication et les échanges entre les participants.

Tous les participants, familles et accueillantes ont une **obligation de discrétion** pour tous les faits, informations ou autre dont ils auraient connaissance lors de l'accueil.